

CONSEIL D'ECOLE n°1
Maternelle Les 4 Collines
Compte-rendu du mardi 3 novembre 2020

(Rédaction : les enseignantes de la Maternelle)

Présents :

- Mesdames Fillous, Martin G., Martin S., Fernbach, Grill, enseignantes
- Madame Erisay Adjointe déléguée aux affaires scolaires ; Monsieur Soulier, conseiller municipal
- Madame Cortes, Administratif mairie (affaires scolaires)
- Mesdames Danel, Mathieu, Roulleaux-Barrière, Toumi, Suarez, représentantes APEC/FCPE
- Madame Leblanc, directrice Alae

Excusés :

- Madame Esquerré, maire
- Monsieur Duez, inspecteur de l'éducation nationale
- Madame Raufast, DDEN

0. Présentation et lecture des attributions du Conseil d'Ecole.

1. Déclaration de l'APEC/FCPE :

« C'est avec émotion que nous, parents d'élèves FCPE rendons hommage à tous les personnels de l'établissement qui, au quotidien, font vivre les valeurs de la République si chères à nos cœurs et à nos engagements. Bien sûr, comme vous toutes et tous, nous avons plus qu'une pensée pour Samuel Paty, qui a connu une mort abominable pour avoir simplement exercé son métier, pour avoir simplement voulu apprendre à nos enfants ce qu'était la démocratie, la liberté d'expression, l'écoute, le débat et surtout la laïcité. Mais avoir une pensée ne suffit pas. Notre émotion si forte aujourd'hui ne doit pas se perdre dans les brouillards de l'oubli et les cacophonies politiques.

Une école de la République qui tient ses promesses et incarne les valeurs républicaines se co-construit avec tous les acteurs de l'école : les enseignants, les personnels, les élèves, les parents, les services de la mairie et ses élus.

Coéduquer, c'est reconnaître le partage des responsabilités éducatives entre parents et enseignants, et favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, pour le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre, éclairé et responsable. Coéduquer, c'est accepter la diversité des parents, évoluer vers une éducation mieux partagée d'égal à égal. Coéduquer, c'est aussi penser la gouvernance de l'établissement, c'est travailler ensemble parents élus et enseignants pour véritablement déconstruire les fausses idées sur l'École de la République et toujours faire reculer l'obscurantisme. »

2. Rentrée 2020 :

- Effectifs : 137 dont 44 GS, 52 MS et 41 PS.
La campagne de prévision d'effectifs pour la rentrée 2021 a commencé. Se pose la question de la période d'arrivée des nouveaux habitants de l'opération immobilière située en face de la poste. Madame Erisay précise que l'opération immobilière en face de la médiathèque ne se terminera que dans deux ans. Il n'y aura pas d'incidence sur la rentrée scolaire 2021, mais plutôt sur celle de 2022.
- Organisation :
 - Classes : 5 classes : 2 MS/GS, 1 PS/GS et 2 PS/MS de 28 élèves ou 27.
 - APC : de 12h à 12h30, pour les MS et les GS. Selon les besoins, travail en langage prioritairement. Les 15 premiers jours, les enseignantes de PS ont accompagné leurs élèves au restaurant scolaire dans le cadre de l'APC. Les groupes anti-brassage posant des problèmes de déplacement des enfants de l'APC vers le restaurant scolaire, une nouvelle organisation est à l'étude. Les familles seront avisées des prochaines modifications.

- ATSEM : 1 ATSEM par classe, à l'année, avec contrats d'emploi différents : 3 titulaires, 1 en stage pré-titularisation, 1 agent technique sur poste d'Atsem.
- Musique : Depuis début octobre, 1 séance de 35 minutes par classe, les jeudi et vendredi matin, dans la salle 8.
- Médiathèque : on attend le planning, la réflexion est en cours vu le contexte sanitaire actuel
- RASED : Mme Théron, psychologue scolaire, est venue sur demande des enseignantes, et avec l'accord des parents, faire des observations en classe. Elle ne prend pas cette année des groupes d'enfants en médiation. Elle est disponible pour des entretiens sur RV avec les familles. Ses coordonnées seront communiquées dans les cahiers de liaison.
- Thème de l'année : les Contes traditionnels.
- Gestion de la situation sanitaire : 2 groupes permettant de brasser le moins d'enfants possible ont été constitués dès la rentrée et ont fonctionné tout au long de la première période en temps scolaire et périscolaire : les classes 1,2 et 3 d'une part et les classes 5 et 6 d'autre part. Un dortoir supplémentaire a été monté dans la salle 4. Trois entrées ont été utilisées : l'entrée Ecole pour les classes 1 et 2, l'entrée Pôle mutualisé pour la classe 3 et le grand portail de la cour pour les classes 5 et 6 afin de réduire les masses d'enfants et d'adultes. La cour a été partagée en 2 espaces par des barrières doubles. Chaque groupe utilise un espace de récréation en alternance 1 jour sur 2.
 Au retour des vacances de Toussaint, malgré les annonces, ce dispositif est reconduit dans le cadre du protocole national renforcé. Un mail explicatif a été envoyé aux parents le 30 octobre via le portail citoyen.
 Le gymnase reste ouvert aux écoles.
- Présentation de l'Alae :
 Fréquentation moyenne pour le mois d'octobre :
 55 enfants le matin, 120 à la pause méridienne et 71 le soir.
 Les 2 groupes anti-brassage sont respectés, des sanitaires distincts dédiés. 1 espace de cour fixe est attribué à chacun des groupes et la structure de jeu est fermée sur le temps Alae.
 L'équipe travaille sur un aménagement matériel pérenne (tables, jeux, etc. pour chacun des groupes).
 Travail sur les émotions, jeux sportifs et coopératifs, activités autour de l'automne.
 Semaine du 11 décembre : semaine de la laïcité interne au Lec Grand Sud. Les animateurs axeront leur travail sur la fraternité et la coopération.
 L'Alsh a fonctionné à la Maternelle pendant les vacances d'automne. Fermeture pendant les vacances de Noël.
 A la cantine, les enfants mangent en 2 groupes distincts, séparés par des claustras. Le premier groupe se place, puis le second groupe s'installe, inversement pour quitter le restaurant scolaire.

3. Règlement intérieur :

Le règlement, sans modification, est voté par le Conseil.

4. Projet d'Ecole : Présentation du projet 2018/2022

Le projet d'école a été écrit par l'équipe enseignante après étude des besoins spécifiques des enfants de la commune (évaluations en Élémentaire, état de lieux de l'offre culturelle, etc.). Il a été validé par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale présente sur la circonscription en 2018.

Il est à disposition des parents désireux de le connaître.

Intitulé : « Permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme d'enseignement de la scolarité en maternelle en donnant la priorité au langage, aux

expérimentations et à la continuité des apprentissages, en faisant de l'établissement scolaire un cadre de vie accueillant et structurant et en rendant intelligible la complexité du monde ».

Axes prioritaires : Continuité des apprentissages, outils pour apprendre et progresser en priorisant le langage, ouverture de l'école.

5. Locaux :

- Travaux réalisés et à prévoir :
 - Réalisés : La cloche de cour est installée. Elle provient d'une fonderie artisanale du Jura. Une bouche d'égoût a été remplacée dans la cour.
 - Monsieur Davezac, conseiller municipal, est le nouveau référent en informatique.
 - A effectuer : D'autres bouches d'égoût se soulèvent dans la cour. Meubles sous plan dans les classes : on privilégie des bacs sur roulettes. Les enseignantes présenteront des devis pour le prochain budget. Affichages extérieurs et intérieurs: en cours d'étude. Protection des angles des rampes du parvis : volonté de prise de contact avec l'entreprise qui a effectué la pose. Les bandes blanches de la cour continuent à être très glissantes et des enfants chutent et se blessent.

6. Bilan financier de la Coopérative:

La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'Ecole.

Lecture du compte-rendu OCCE 2019/2020 :

Charges : 11470,72€ ; Produits : 12523,67€ ; résultat : +1052,95€

Subvention Mairie : 836,17 €

Subvention APEC/FCPE : 1149,20 € de versements sur le compte + 500€ de spectacle de Noël

Contribution de l'Association « A l'écoute des enfants » : achat de jeux de défis pour toutes les classes, 4 euros par enfant pour le séjour, 2 vélos de MS, du matériel sur le vivant : couveuse, larves de papillons, etc.

7. PPMS intrusion, exercice incendie :

- Intrusion : Le mardi 13 octobre Le dispositif d'alerte a bien fonctionné mais n'est pas assez audible. La classe 1, en activité, ne l'a pas entendu. Les enseignantes des classes 2 et 3 l'ont à peine perçu. Seules les classes 5 et 6 l'ont bien perçu. Les dortoirs sont bien insonorisés, on ne percevait pas la présence des groupes à l'intérieur. Eux-mêmes n'ont pas entendu le signal de fin.
Scénario choisi : intrusion par le portail de la cour. Les classes 2 et 3 se sont cachées dans le dortoir 1 ; les classes 5 et 6 dans le dortoir 2 et la classe 1 dans l'infirmierie. Certaines issues n'ont pas été verrouillées. Les enfants ont très bien respecté les consignes de silence et d'évacuation. Le problème de la diffusion de l'information entre les adultes sur place ou à l'extérieur de l'école (gymnase, plateau sportif) reste entier.
- Incendie : Le 29 septembre Le dispositif sonore a bien fonctionné, l'évacuation a été satisfaisante. Il reste toujours du jour entre les portes vitrées donnant sur la cour (classes et couloirs). Les portes coupe-feu ne se sont pas fermées. Un test de bon fonctionnement est prévu.
Le prochain exercice devrait avoir lieu sur un temps de sieste.

8. Sorties, spectacles, événements :

- Visite d'une illustratrice dans le cadre de « Mieux vaut en lire » : Liuna Virardi
Pour les classes de GS
Son livre : « Dans la boîte ». *Reporté*

Rentrée du 2 novembre : La matinée a été consacrée à des activités sur l'importance et l'utilité de l'école, la laïcité, la liberté d'expression, le partage, avec le souci de ne pas heurter les enfants et de ne pas se focaliser sur l'atrocité d'un acte barbare.

- Cinéma : Au Méliès, contes : *Reporté*
 - Kérity, la maison des contes pour les classes 1, 6 et les GS de la classe 5
 - Petits contes de la nuit pour les classes 2, 3 et les PS de la classe 5
- Spectacle de Noël : « Joyeux Noël Zoé » : le 16 décembre au matin.
- Jour de Noël: Goûter. Passage du Père Noël.
- Feu d'artifice offert par la Mairie : en décembre, si cela est possible.
- Semaine ou quinzaine des parents à l'Ecole : période 4
- 1 sortie par classe en période 4 ou 5 : à déterminer.
- Sorties vélos à la forêt de Buzet : 11, 15 et 17 juin
- Fête de l'école : le vendredi 25 juin
- Annulation du séjour GS/CP/CE2 : plusieurs événements ont atteint la confiance des institutrices et la cohésion entre parents et institutrices. En outre, le contexte sanitaire est complexe, a des impacts sur les rapports humains : il y a plus de distances entre les parents et les enseignants. Le climat de confiance est insuffisant pour s'investir sur un séjour qui demande du temps et engage la responsabilité des enseignantes. Tous les membres du Conseil d'Ecole regrettent le manque d'échanges dû à la crise sanitaire. Mme FILLOUS et les institutrices tiennent à mettre en place la semaine ou quinzaine des parents à l'école. L'APE-FCPE propose de provoquer des petits entretiens avec les parents de chaque enfant pour préserver le lien.
- Photo de classe : elle sera proposée aux familles avant la fin de l'année.

9. Présentation des actions et prévisions de l'APEC/FCPE :

- Tombola : reportée
- Développement d'un objet « Initiatives » avec le concours des institutrices pour la création des dessins des enfants.
 - Objet choisi : gourde en tritan. Prix de vente unitaire : 8€
Les papiers cartable ont été diffusés au retour des vacances scolaires, les réponses sont attendues pour le 13 novembre. Les gourdes seront distribuées par les institutrices avant les vacances de Noël. L'intégralité des bénéfices de la vente des bouteilles sera utilisée pour subventionner les spectacles de Noël.
- Le Père Noël est toujours le bienvenu à l'école, la forme est à réfléchir : passage dans chaque classe comme évoqué l'an dernier ? C'est à l'étude.
- Projet de vente de bulbes au printemps.